



Obtenir une garde d'enfant pour raison de santé

Par Saul

Bonjour a tous,
je m'appelle Damien, j'ai 46ans et je suis papa d'un ado de 16ans, je travaille en CDI pour un salaire d'environ 1700e net.

Je suis aujourd'hui très inquiet pour mon fils qui habite chez sa mère qui a obtenue la garde il y de ça presque 15ans, il vit avec elle du dimanche soir au vendredi soir et passe la totalité de ses week-end et la totalité des vacances scolaires chez moi. Aujourd'hui j'estime que sa mère n'a pas ou plus les conditions pour conserver la garde de mon fils, elle habite dans un appartement insalubre, ou règne le désordre, la poussière et la puanteur des ses animaux, le tout dans une obscurité totale, en effet l'appartement de 50-60m2 environ est envahit de pile de cartons jusqu'au plafond conséquences des achats compulsifs de madame au point ou on ne peut même plus circuler dans la pièce de vie, a cela s'ajoute la présence de 7chats qui utilise la baignoire ou se lave mon fils comme litière, et comme madame est complètement parano elle s'imagine que les gens de l'immeuble en face ses fenêtres l'observent et donc n'ouvre même plus les volets, elle colle aussi des post-it sur les cameras de téléphone et pc et invente un tas d'histoire a mon fils qui n'existent pas, du genre il parle a des "Barbus3 sur internet qui essaient de le recruter (je vous passe les innombrables discours racistes genre bougnoules, manouches et autres racailles en tout genres uniquement lié aux origines). Bien évidemment tout ça est complètement faux. je sens mon fils aujourd'hui très fragilisé psychologiquement et a un age ou il est maintenant en mesure de faire ses propres choix et de vivre en partie sa vie je pense qu'il pourrait facilement prendre de mauvaises décisions, sans parler de sa santé physique a vivre dans cette "caverne" ou il reste cantonné dans sa chambre.

je ne sais comment réagir ni quoi faire, je laisse faire depuis des années pour éviter le conflit dans l'intérêt de l'enfant mais maintenant je me demande si ça le sert vraiment, a 16ans si il donne son avis il préférera vivre avec moi sans aucune hésitation.

quelles sont les solutions?

dois je faire constater l'état du lieu ou vis mon fils? l'état mentale de sa mère qui a je crois franchit la ligne depuis un moment? avocat ou JAF direct? service sociaux? Police?

merci de vos conseils

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

JAF direct qui diligentera une enquête sociale le cas échéant.
Faites une requête en référé par RAR.

Bon courage.

Par isernon

bonjour,

pour modifier la garde de votre fils, vous devez saisir le JAF et dans l'attente, obtenir des preuves du comportement de la mère (photos, constats d'huissier, témoignages...).

salutations

Par kang74

Bonjour

Au vu de l'age de l'enfant, l'important est de savoir ce qu'il veut, lui et s'il est prêt à être entendu après du JAF pour demander à vivre chez vous .

Si l'enfant ne participe pas activement à cette procédure, il n'y a aucune chance de changement de résidence , vos arguments vont être balayés, vu que cela fait maintenant 15 ans qu'il vit chez sa mère et que jusqu'ici ses conditions de vie ne vous ont pas motivé à faire quoi que ce soit, alors que ce genre d'environnement est quand même très problématique pour un enfant en bas age .

Une demande en référé au bout de 15 ans de résidence chez la mère pour un enfant de 16 ans qui aboutit ?

Je n'y crois pas du tout .

Voyez avec votre fils ... et ensuite voyez avec un avocat .

Vous pouvez rappeler à votre fils qu'il peut aller chez le médecin seul si il a un problème, que la maison des ados existe, qu'il existe des numéros gratuits si il se sent en danger ou fragile psychologiquement etc ...

Mais à 16 ans, même si les services sociaux le pensent en danger, il n'y aura pas de résidence chez vous si il ne le souhaite pas (et il peut ne pas le souhaiter s'il change d'école , si il doit faire le deuil de son groupe d'ami, très important pour un ado).

Donc première chose à faire : voir avec lui .